

Procédures dégradées d'échanges

En cas d'indisponibilité des procédures d'échanges télématiques, une procédure dégradée d'échanges par mail doit être utilisée, selon les formulaires et aux coordonnées communiqués dans cette rubrique.

[Procédure dégradée de soumission aux app... \(PDF - 341 Ko\)](#)

[Procédure dégradée de soumission aux app... \(PDF - 335 Ko\)](#)

[Formulaire de demande de collatéralisati... \(PDF - 336 Ko\)](#)

[Procédure dégradée de demande de prêt ma... \(PDF - 252 Ko\)](#)

Réserves obligatoires

Les établissements de crédit établis dans la zone euro sont tenus de constituer des réserves obligatoires. Ces réserves sont déposées sur des comptes espèces ouverts auprès des banques centrales nationales de l'Eurosystem.

Le fonctionnement du mécanisme de réserves obligatoires fait l'objet d'un règlement dédié de la Banque centrale européenne (BCE) : le [règlement 2021/378 du 22 janvier 2021](#). L'assiette des réserves obligatoires est calculée à partir des remises statistiques des établissements, telles que définies dans le [règlement 2181/2004](#) de la BCE. Le [site e-Surfi Banque de France](#) fournit plus de détails sur ces remises statistiques.

En savoir plus

- [Règlement 2021/378](#)
- [Règlement 2181/2004](#)
- [Modalités de remises statistiques e-Surfi](#)

Conventions de politique monétaire

Les établissements souhaitant participer aux opérations de politique monétaire de l'Eurosystem doivent se conformer aux conditions de participation définies par la [décision du gouverneur n° 2015-01](#), telle que modifiée. Après examen de la demande d'un établissement d'accéder aux opérations de refinancement de l'Eurosystem (demande à transmettre à l'adresse ci-dessous) et confirmation par la Banque de France du respect des critères d'éligibilité, l'établissement demandeur doit signer la convention d'accès aux opérations de politique monétaire et de crédit intra-journalier de la Banque de France, afin de devenir contrepartie de politique monétaire.

[Accès aux opérations de refinancement de... \(PDF - 183 Ko\)](#)

[Convention d'accès aux opérations de pol... \(PDF - 442 Ko\)](#)

[Convention relative à l'utilisation du s... \(PDF - 321 Ko\)](#)

Documentation générale

La documentation générale détaille les procédures et instruments en vigueur en matière de politique monétaire. Le document est mis à jour régulièrement pour traduire les évolutions du cadre de politique monétaire décidée par le Conseil des gouverneurs de la BCE.

En savoir plus

- [Guidelines de la Banque centrale européenne](#)

Textes réglementaires de politique monétaire

Les orientations de la BCE relatives à la mise en œuvre de la politique monétaire sont transposées dans des décisions du gouverneur. On distingue un cadre permanent – qui s’applique de façon harmonisée au sein de l’Eurosystème – et un cadre temporaire pour répondre à des crises. Ces règles sont mises à jour régulièrement pour traduire les évolutions du cadre de politique monétaire décidées par le Conseil des gouverneurs de la BCE.

Télécharger

Cadre permanent Décote Cadre temporaire

Décisions réglementaires

Décision

[Décision n° 2015-01 du 22 avril 2015 relative à la mise en œuvre de la politique monétaire et du crédit intrajournalier de la Banque de France](#)

Décisions modificatives

[Décision n° 2015-02](#) ; [Décision n° 2015-03](#) ; [Décision n° 2016-01](#) ; [Décision n° 2016-03](#) ; [Décision n° 2016-06](#) ; [Décision n° 2017-01](#) ; [Décision n° 2018-03](#) ; [Décision n° 2018-04](#) ; [Décision n° 2019-01](#) ; [Décision n° 2019-04](#) ; [Décision n° 2020-07](#) ; [Décision n° 2021-02](#) ; [Décision n° 2022-03](#) ; [Décision n° 2023-01](#).

Décisions réglementaires

Décision

[Décision n° 2016-02 du 25 janvier 2016 relative aux décotes de valorisation appliquées lors de la mise en œuvre de la politique monétaire de l’Eurosystème](#)

Décisions modificatives

[Décision n° 2016-05](#) ; [Décision n° 2018-02](#) ; [Décision n° 2019-02](#) ; [Décision n° 2020-06](#) ; [Décision n° 2022-02](#) ; [Décisions n°2023-02](#).

Décisions réglementaires

Décision

[Décision n°2020-02 du 20 avril 2020 relative à des mesures temporaires supplémentaires concernant les opérations de refinancement de la Banque de France et l'éligibilité des garanties](#)

Décisions modificatives

[Décision n° 2020-03](#) ; [Décision n° 2020-04](#) ; [Décision n° 2020-05](#) ; [Décision n° 2021-03](#) ; [Décision n° 2022-01](#) ; [Décision n° 2022-04](#) ; [Décision n° 2023-03](#).

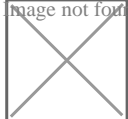
Décisions du gouverneur

[Consulter les décisions du gouverneur](#)

Nous contacter

Par mail

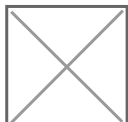
Image not found or type unknown



En cas de procédure dégradée d'échanges

[Contacter le service](#)

Par mail



Adresser une demande d'accès aux opérations de refinancement

[Contacter le service](#)